**Education Physique et Sportive – continuité pédagogique**

De nouveau les conditions de restrictions sanitaires nous obligent à repenser notre action pédagogique au service de nos élèves, à agir et enseigner autrement. L'EPS doit poursuivre sa contribution à l’effort de solidarité afin d’accompagner les enfants et les adolescents durant cette nouvelle période. Elle doit aussi démontrer son utilité sociale qui fait le cœur de notre action en entretenant une relation pédagogique empathique et humaniste qui combat l’isolement.

L’EPS de continuité pédagogique, obligée de s’éloigner temporairement des références sportives et artistiques, doit se repenser sur des propositions centrées sur une diversité d’activités physiques, de dépense d’énergie, de connaissance de soi et d’attention à soi, au corps comme condition d’équilibre pendant ce temps particulier, tout en continuant à informer les élèves sur les gestes barrières.

Il s’agit avant tout de les guider dans une forme d’activité adaptée à leur contexte polynésien (ville, iles), qui leur permette de vivre au mieux cette période exceptionnelle, de limiter les effets de la sédentarité contrainte, sans prendre de risques, tout en apprenant quelque chose.

L’EPS peut apporter ainsi une contribution significative autour de quatre principes :

* La gestion par l’élève de son emploi du temps en prévoyant une alternance des différentes activités scolaires avec des temps d’activité physique. 30 minutes d’activité par jour peuvent être un bon repère.
* Une pratique physique quotidienne facile d’accès et adaptée aux profils et aux besoins. Il s’agit ici de concevoir des contenus immédiatement exploitables qui privilégient une activité individuelle. Elle doit être modérée, adaptable, pratiquée en toute autonomie et sécurité.
* Les formes de pratique peuvent s’appuyer sur le champ des activités d’entretien de soi, les pratiques artistiques, certaines pratiques athlétiques et de conditions physiques.
* La régulation et le suivi de son activité hebdomadaire grâce à la tenue d’un cahier d’entraînement, visé par les équipes pédagogiques EPS.

Au-delà de cela, des contenus plus précis peuvent être apportés dans le domaine des connaissances à partir de ressources en ligne (historiques, scientifiques, culturelles, sanitaires, économiques autour du sport etc…), et dans le champ des outils et méthodes pour apprendre.

Des ressources numériques ont été produites au cours des premiers confinements. Vous retrouverez ces propositions riches et variées sur le site disciplinaire EPS : [lien](https://eps.ac-noumea.nc/spip.php?article581)

Les professeurs d’EPS ont montré leur engagement et leurs initiatives pédagogiques au cours de la première période de confinement, animés des valeurs d’humanité et de citoyenneté au regard des missions qu’ils ont choisi d’exercer au service des enfants du territoire. Je sais que je peux compter, à nouveau, sur la responsabilité individuelle et collective de toutes et tous, pour garder le lien social avec vos élèves, cultiver et élargir leurs connaissances, organiser leur temps et leurs activités.

Si vous avez besoin d’un complément d’informations, je vous invite à m’adresser un message à lionel.amatte@ac-polynesie.pf .

Prenez soin de vous et de vos familles.

Lionel AMATTE, IA-IPR EPS